

TRAIL du TRONQUOY



WIERDE Dimanche
3 octobre 2021

Table des matières

Trail du Tronquoy Télévie (Wierde)	2
Règlement	4

Trail du Tronquoy Télévie (Wierde)

Description :

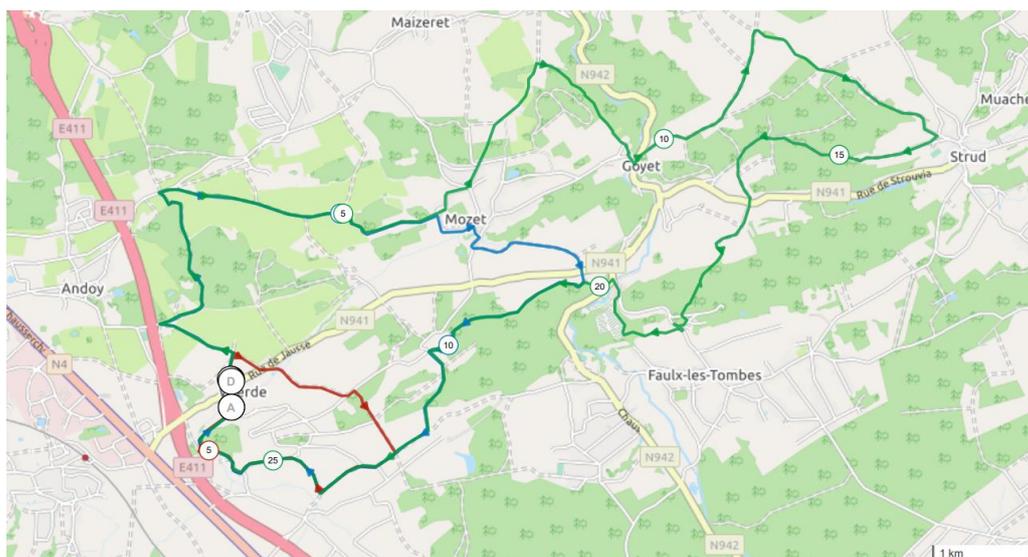
« Dépassez-vous pour la bonne cause... Courez pour le Télévie !

Entre amis, entre collègues, avec votre club sportif, votre école...

Que vous soyez débutant ou pro...

6 ou 15 ou 26 km...

Participez au Trail du Télévie du Tronquoy à travers de splendides paysages campagnards de Wierde... et soutenez la recherche contre le cancer ! »



Date :

- Dimanche 3 octobre –2021

Adresse :



Salle du Tronquoy - 28, rue Fond du village 5100 Wierde

Heures de départ :

- Parcours 6km Cannicross : 9h00
- Parcours 26km D+ 600m : 9h30

- Parcours 15km D+220m : 10h00
- Parcours 6km D+120m : 10h30

Organisateurs :

- ASBL BFL FOR LIFE
- Président : Bruno Lombat - BFLFORLIFE@hotmail.com 0496 06 53 04 (après 17h)

Inscriptions (A partir de 8h) :

- Parcours 26km : 10€ par personne
- Parcours 15km : 8€ par personne
- Parcours 6km : 6€ par personne
- Inscription sur place (+2€) à partir de 8h30
- Pré-inscription : <https://www.ultratiming.be/trail-du-tronquoy/>

Ravitaillements :

- 2 Ravitaillements : eau, quartiers d'orange, banane, pain d'épice... À l'arrivée : Eau, quartiers d'orange, pain d'épices...

Sécurité :

- Plus de 24 signaleurs présents à toutes les bifurcations. 2 VTT pour encadrer les coureurs. Assistance médicale à l'arrivée.

Accès au site :

- Autoroute E411 Bruxelles - Namur - Luxembourg, sortie 16 (Wierde).

Restauration :

- Pains saucisses et frites

Récompenses :

- 2 repas gastronomiques
- Plateaux gourmands
- 1 nuit d'hôtel Ibis à Namur
- Etc.

Règlement

Le trail est un sport de loisir.

Article 1:

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités civiles ou pénales en cas d'accident immédiat ou secondaire dont les participants pourraient être victime du fait de leur participation au jogging. Par l'acceptation de ce règlement, les participants s'engagent à ne pas poursuivre pénalement ou civilement les organisateurs en cas d'accident.

Article 2:

Le participant s'engage sous son entière responsabilité. Il décharge les organisateurs de toute responsabilité. En aucun cas, la responsabilité du comité organisateur (l'Asbl BFL FOR LIFE) ne saurait être engagée en cas de problème de santé.

Article 3:

Les enfants ainsi que les mineurs d'âge (moins de 18 ans) sont sous l'entière responsabilité des parents. En aucun cas, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de problème.

Article 4:

Il n'y a pas de temps limite pour boucler le parcours, ni classement officiel (seulement indicatif). Cette manifestation sera réalisée individuellement ou en groupe, à allure libre. Les participants sont seuls responsables de leur allure et des risques qu'ils encourent en cas de chute. Aucun accompagnateur motorisé ne sera admis sur le parcours.

Article 5:

Le respect du code de la route est obligatoire ainsi que celui des consignes des organisateurs ou signaleurs. Les organisateurs ne sont en aucun cas responsables du non-respect de ces règles.

Article 6:

En cas de vol, accident, casse ou perte, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.

Article 7:

Chaque participant s'engage à respecter la nature, les propriétés privées et les chemins empruntés.

Article 8:

Les participants autorisent les organisateurs à les prendre en photo et renoncent à faire valoir tout droit à l'image. Ils autorisent la publication de ces photos sur internet et leur utilisation possible sur des affiches ou tracts pour des manifestations futures.

Article 9:

Toute participation nécessite l'acceptation du présent règlement.

Article 10:

La participation nécessite une bonne santé. Le participant déclare satisfait à cette condition et court sous sa propre responsabilité (il est souhaitable que chaque participant s'assure). L'organisation recommande, en cas de doute, un examen médical sportif préventif auprès d'un médecin.

Article 11:

Responsabilité civile: les organisateurs ont souscrit une assurance concernant cette épreuve.

Article 12:

Durant la course, la circulation routière n'est bien évidemment pas arrêtée. Pour la partie du parcours sur la route, les coureurs doivent courir sur la **gauche** de la route et se montrer très prudents surtout aux points de traversée.

Les coureurs se conformeront aux injonctions des signaleurs éventuels.

Les chiens seront tenus en laisse et muselés

Article 13 :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents ou rendant l'organisation impossible, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque dédommagement. Les préinscrits seront remboursés.

Article 14 :

Les catégories seront les suivantes :

- Jogging
 - Parcours 6 KM Jogging
 - ESPOIRS FEMININS : femme moins de 16 ans
 - DAME : femme de 16 ans à 35 ans
 - AINEES : femme égale ou plus de 35 ans
 - ESPOIRS MASCULIN : homme moins de 16 ans
 - HOMME : homme de 16 ans à 35 ans
 - VETERANS : homme égale ou plus de 35 ans
 - Parcours 15 KM Jogging
 - ESPOIRS FEMININS : femme moins de 16 ans
 - DAME : femme de 16 ans à 35 ans

- AINEES : femme égale ou plus de 35 ans
- ESPOIRS MASCULIN : homme moins de 16 ans
- HOMME : homme de 16 ans à 35 ans
- VETERANS : homme égale ou plus de 35 ans

○ Parcours 26 KM Jogging

- ESPOIRS FEMININS : femme moins de 16 ans
- DAME : femme de 16 ans à 35 ans
- AINEES : femme égale ou plus de 35 ans
- ESPOIRS MASCULIN : homme moins de 16 ans
- HOMME : homme de 16 ans à 35 ans
- VETERANS : homme égale ou plus de 35 ans